

Point 06 – Engagement Loire - Nantes – Aménagement des espaces publics Petite Hollande – Objectifs poursuivis et modalités de la concertation préalable - Approbation du programme et de l'enveloppe financière prévisionnelle – Lancement de la consultation de maîtrise d'œuvre

Intervention : Aymeric SEASSAU (Nantes)

Madame la présidente, chers collègues,

La Petite-Hollande est une place centrale de notre métropole en ce sens où elle en est le cœur géographique, reste à ce qu'elle devienne le poumon de l'agglomération.

Son marché populaire du samedi matin, sa proximité avec la Loire où avec de grands équipements comme la médiathèque Jacques Demy, la piscine Léo Lagrange ou le mémorial à l'abolition de l'esclavage, mérite de faire de cette place autre chose que ce parking minéral et morne qu'elle est aujourd'hui.

Parmi les éléments essentiels du projet tel qu'il se dessine, il y a bien entendu la préservation d'un du marché populaire du samedi et un des plus prisés de Nantes avec quelque 300 exposants. Cette nouvelle place devra faire le trait d'union entre le centre historique, la Loire et l'île de Nantes. La Loire à porté du vue, mise en valeur par cette place devenue parc. Les nantais aspirent, et nous l'avons vu lors du Grand débat Loire, à retrouver leur fleuve, a rétablir un lien charnel avec lui. Le nouvel aménagement via son esplanade verte et sa cale sera une invitation à la Loire.

Les habitants nous le rappellent régulièrement, Il y a besoin de poumons verts en ville, a fortiori dans une ville attractive qui se densifie et dont le besoin en logement est indéniable. Nous nous dotons là, d'un nouvel espace de convivialité, de fraîcheur, de respiration, un espace apaisé ! La nouvelle Petite Hollande sera parmi ces lieux « plus naturels » en ville, un espace majeur.

Ce nouvel espace doit dans un futur proche ne pas être un îlot esseulé, mais faire le lien, et c'est au cœur de nos ambitions, entre la gare de Nantes à l'est et le bas Chantenay à l'ouest, il devra être le cœur d'une trame verte, inspiré par l'ancien court de la Loire qui irrigue le cœur urbain de notre agglomération.

Ce nouvel espace, sera aussi, qu'on le veuille ou non un espace urbain, traversé par des enjeux de mobilité, de sécurité, d'usage. A ceux qui en période électorale sont plus prompts à alimenter les polémiques qu'à esquisser les traits de la ville de demain, oui le projet tel qu'il est pensé efface la circulation automobile rue Gaston Michel, comment pourrait-il en être autrement si l'on veut redonner accès à la Loire ?

Et oui, il faut penser un parking souterrain de moindre capacité à celui de surface d'aujourd'hui pour répondre aux besoins des usagers du marché, de la ville, qui ne sont pas tous des habitants de centre-ville trentenaire et trotinettiste, mais aussi des salariés, des touristes, des personnes âgées, qui peuvent être amenées pour diverses raisons à utiliser leur voiture.

Pour conclure, notre groupe estime que ce projet est un beau projet qui appelle d'autres en pleine centralité, le square Daviais, la requalification de la piscine Léo Lagrange, l'espace laissé par CHU, le bas Chantenay... Ces nouveaux espaces devront privilégier la mixité des usages, la proximité des services et des services publics, des transports, à l'habitat. Une centralité résolument tournée vers la Loire, une ville où l'on habite, où l'on travaille, où l'on vit, c'est le sens de ce projet et des futurs projets auxquels nous nous associerons.

Je vous remercie de votre attention.